



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE BORDEAUX

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE



COLLEGE DE PIAN SUR GARONNE

BP 70015 33490 Saint Macaire 05.57.98.11.50 Pian.gestion@ac-bordeaux.fr

#### **Service Gestion**

Retrouvez la page restauration sur le site du collège en scannant le code



#### **CINQ QUESTIONS SUR LA DEMI-PENSION AU COLLEGE**

### Quand inscrire à la demi-pension?

L'inscription au service de restauration se fait à l'inscription ou à la réinscription des élèves. Une modification du régime 4 jours ou 5 jours est possible jusqu'à 1 semaine après la remise des emplois du temps définitifs publiés mi-septembre.

Les changements de régime s'effectuent au plus tard 15 jours avant l'issue de chaque trimestre (1er décembre - 15 mars – 15 juin).

### Quand et comment régler ?

Chaque trimestre vous recevrez un « avis aux familles » qui est votre facture de demipension pour le trimestre. Ce document sera remis à votre enfant ou expédié par la poste. Il est complexe, n'hésitez pas à nous interroger!

Le service de restauration est payable d'avance. Vous disposez donc d'un délai d'environ deux semaines pour vous acquitter de la somme demandée :

- en espèces à la caisse du régisseur contre un reçu (obligatoire, à conserver). Attention, la règlementation interdit les règlements de plus de 300€ en espèces.
- en chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du collège de Pian
- par virement sur les coordonnées bancaires figurant sur la facture
- par prélèvement automatique si vous avez rempli l'autorisation
- par CB sur le téléservice TIPI (sous réserve de disponibilité du service)

## Externe, 4 ou 5 jours?

**Externe**, votre enfant peut déjeuner exceptionnellement en achetant un ticket à l'avance à la récréation le matin du lundi au vendredi. Le tarif du ticket 2016 est de 3€55. Il est possible d'acheter plusieurs tickets à la fois et de régler en espèces ou par chèque. Il ne sera pas délivré de reçu pour un règlement en espèces.

**4 ou 5 jours** : le forfait 5 jours comprend le repas du mercredi à la différence du forfait 4 jours. Il n'est pas possible de choisir un autre jour. Le tarif par repas est proportionnellement plus cher pour le forfait 4 jours.

# C'est cher ? Combien régler ?

A titre indicatif, les tarifs 2016 devraient être les suivants :

Trimestre septembre-décembre

5 jours : 173,55€ 4 jours : 149€24

Prélèvements automatiques : 6 octobre : 60€ 7 novembre : 60€

8 décembre : solde 1er trimestre

• Trimestres janvier-mars et avril-juin (estimation, calendrier et tarif non connus)

5 jours : 146€85 4 jours : 126€28

Prélèvements automatiques :

6 février 50€ 6 mai 50€ 6 mars 50€ 5 juin 50€

7 avril Solde 2<sup>ème</sup> trimestre 6 juillet Solde 3<sup>ème</sup> trimestre

## On mange quoi ?

Question la plus importante! Les plats sont élaborés par les cuisinières sur place chaque jour. Les menus sont régulièrement publiés sur le site du collège à la rubrique restauration pour une période de 4 semaines. Si votre enfant souffre de troubles alimentaires, prenez contact avec l'infirmière scolaire qui vous accompagnera dans la mise en place d'un accueil individualisé.